



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/805

Lancement de l'opération 60024665 "Réhabilitation et aménagements postes de police 2021-2026" et affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2021-1, programme 00018

Direction de la Police Municipale

**Rapporteur** : M. CHIHI Mohamed

**SEANCE DU 27 MAI 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

**ABSENTS NON EXCUSES** : ?

2021/805 - LANCEMENT DE L'OPERATION 60024665  
"REHABILITATION ET AMENAGEMENTS POSTES DE  
POLICE 2021-2026" ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE  
L'AUTORISATION DE PROGRAMME 2021-1,  
PROGRAMME 00018 (DIRECTION DE LA POLICE  
MUNICIPALE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

**I- Contexte :**

Par délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le vote du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Réhabilitation et aménagements postes de police », ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Aménagements sécurité prévention 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00018.

Les effectifs de la direction de la police municipale sont répartis sur 18 locaux différents. Certains d'entre eux présentent des états d'usures sensibles et nécessitent une rénovation ou des aménagements afin de maintenir ou améliorer les conditions de travail et de sécurité de nos agents.

A ce titre, il convient de lancer les opérations de rénovations et d'aménagement sur les sites suivants :

- Les postes de la police de proximité :

Sont considérés prioritaires pour cette opération, les postes :

- du 2<sup>ème</sup>, arrondissement, 38, rue Thomassin ;
  - du 3<sup>ème</sup>, 244, rue Vendôme ;
  - du 4<sup>ème</sup>, 10bis rue Villeneuve ;
  - du 5<sup>ème</sup>, 7 place Saint Jean ;
  - et du 8<sup>ème</sup>, 11 rue Maryse Bastié.
- Le Groupe opérationnel mobile, 22-24, rue Pierre Sépard 7<sup>ème</sup> arrondissement ;
  - Le Poste de commandement et le Bureau d'ordres/direction Police municipale 10, rue Joseph Serlin 1<sup>er</sup> ;
  - Le Service de contrôle du stationnement et de l'Espace public.

**II- Propositions :**

Le montant global de l'opération, estimé à 500 000 €TTC sur la période 2021-2026, sera financé par affectation d'une partie de l'AP n° 2021-1 « Aménagements sécurité prévention 2021-2026 », programme n° 00018.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 2021/584 du Conseil municipal du 25 et 26 mars 2021 ;

Où l'avis de la commission Urbanisme - Nature en ville - Sécurité ;

### **DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n°60024665 « Réhabilitation et aménagements postes de police 2021-2026 » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 00018.
- 2- M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.
- 3- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00018, AP n° 2021-1, opération n°60024665, et imputées aux chapitres 21, 23 et autres, fonction 11, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :
  - 2021 : 60 000 €;
  - 2022 : 120 000 €;
  - 2023 : 120 000 €;
  - 2024 : 100 000 €;
  - 2025 : 100 000 €
- 4- M. le Maire est autorisé à solliciter toutes les participations potentielles, en particulier toutes les subventions, y compris le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) ou tout autre fonds européen, pour la mise en œuvre de cette opération auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des crédits.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET